

Assemblée générale de l' Alternateur

jeudi 29 novembre 2018 à 19 heures

Présents : 15 personnes

Excusés : au moins 8 personnes

Présentation : Commission stock-achats :

Cécile rappelle que la commission stock-achats est composée de sous-commissions :

produits laitiers : Muriel et Florence

fruits et légumes : Christine, Mady, Louis

grossistes : Astrid, Cécile

petits producteurs : Fanny, Florence

boissons : Véronique, Cécile

Chaque sous-commission prend seule ses décisions d'achats mais les nouveaux produits à présenter sont soumis pour accord ou non à la commission stock-achats.

Pour les fruits et légumes : les problèmes à résoudre sont :

les livraisons,

l'absence de rigueur dans la présentation des produits disponibles,

l'absence de rigueur dans la réponse aux commandes,

la non présentation des factures.

Produits locaux : ils sont mis en vente en priorité par rapport aux produits des grossistes qui sont écoulés après les produits locaux.

Problème de légitimité :

Si un membre de la commission stock-achats propose de vendre un de ses produits à l'Alternateur, la décision sera prise par la commission stock-achats sans qu'il soit présent afin d'éviter le conflit d'intérêt.

Organisation de la consultation de l'AG : Mady rappelle que les adhérents présents à cette AG sont consultés sur les produits qui doivent ou non être mis en vente à l'Alternateur en s'approchant le plus possible de l'éthique de l' Alternateur et qu'elles se doivent de répondre aux questions en considérant la Charte et le règlement du magasin. A cet effet, chaque groupe de travail a un extrait de la Charte et du Règlement, deux cartes et 14 questions.

Trois groupes se mettent au travail une heure durant puis la synthèse de leurs réponses est effectuée en assemblée plénière. Il est décidé au départ que les résultats des travaux seront applicables dès la fin de cette AG. Voir le questionnaire avec les réponses obtenues (pièce jointe).

Vers 23 heures, un repas solidaire a clos cette AG.